

Elio Di Rupo

Président

Le 6 octobre 2011

V/Réf. :

N/Réf. : EDR/AP/CT/MR/12430 - IND 9938

A rappeler s.v.p.

Monsieur Claude EMONTS
Président
Union des Villes et Communes de
Wallonie
Fédération des CPAS
Rue de l'Etoile, 14
5000 Namur

Monsieur le Président,

Concerne : Politique d'accueil des personnes âgées

Votre courrier du 20 septembre m'est bien parvenu et il a retenu toute mon attention.

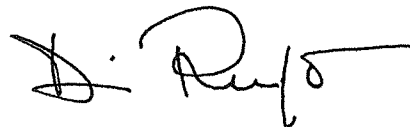
Je me suis assuré que des garanties suffisantes existent pour que la défédéralisation des maisons de repos et autres institutions d'accueil des personnes âgées ne nuise pas au résident et préserve un financement assurant la qualité de l'encadrement.

Ainsi, le mécanisme de financement imaginé dans le cadre de la communautarisation des maisons de repos permettra de conserver une solidarité à l'échelle belge. Les moyens continueront à être prélevés par le fédéral avant d'être transférés aux Communautés, en fonction de leurs besoins.

Les moyens transférés évolueront notamment au même rythme que le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus : le fédéral s'engage donc, et cela sera consacré par une loi spéciale, à octroyer aux Communautés des moyens croissants afin qu'elles puissent répondre à l'augmentation des besoins.

Certes, il s'agit d'un transfert d'ampleur qui nécessitera une période transitoire et un suivi constant. Il a néanmoins le mérite de clarifier le paysage des soins de santé en accordant l'entière compétence en matière de maisons de repos, maisons de repos et soins, centres de soins de jour et centres de court séjour à une même entité, alors qu'elle est aujourd'hui dispersée. Les Communautés seront désormais également compétentes pour les services gériatriques isolés et spécialisés isolés ainsi que pour l'allocation d'aide aux personnes âgées, ce qui leur permettra de mener une politique cohérente en matière de personnes âgées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Ruffo". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.